

RAPPORT DU JURY ACADEMIQUE

LAURÉATS ACADÉMIQUES session 2023-2024 :

Au niveau académique, le jury a distingué 3 élèves :

1er lauréat : Ombeline GIGAULT du Lycée Notre-Dame du Grandchamp de Versailles

Professeure : Mme Amélie de Bodman

2^{ème} lauréat : Romane COUSIN du Lycée Notre Dame Les Oiseaux de Verneuil sur Seine

Professeure : Mme Elisa SINGER

3^{ème} lauréat : Marguerite CASSAIGNE du Lycée Notre-Dame du Grandchamp de Versailles

Professeure : Mme Amélie de Bodman

Le jury a apprécié la qualité d'un certain nombre de copies et également l'engagement des établissements participants qui ont intégré le Prix de l'excellence économique en STMG à la formation scolaire de première et de terminale.

ORGANISATION DE LA SESSION 2023-2024

1 - **L'épreuve écrite** s'est tenue dans les établissements de l'académie entre le **lundi 6 novembre 2023 et le vendredi 24 novembre 2023**, l'organisation pratique en revenant aux établissements, garants de la régularité du déroulement de l'épreuve et des règles de confidentialité

357 élèves de **14 établissements publics et privés** sous contrat étaient inscrits. Au final 348 d'entre eux sont allés au bout de l'épreuve et ont rendu une copie.

2 - La commission académique était composée de 31 personnes, réunissant : Mmes Mylène Chavanat et Géraldine Fondeville Inspectrices d'académie (IA-IPR) d'économie et gestion, Mme Sandrine Deneuille chargée de mission, 11 professeurs enseignant en terminale, classe préparatoire et DCG et 17 cadres de la Banque de France. Après un premier travail de correction en distanciel, la commission s'est réunie en présentiel à la Banque de France de Courbevoie, le mercredi 13 décembre 2023.

Processus de correction retenu par la commission :

- Correction d'une copie test par tous les membres du jury puis mise en commun des questions/remarques pour une harmonisation des attendus,
- Correction individuelle en distanciel d'un lot de copies, constitué de copies de tous les établissements (10/12 copies par membre),
- Identification des 20/30 meilleures copies,
- Relecture en présentiel des meilleures copies de chaque lot par tous les membres du jury pour identifier et classer les 3 meilleures.

Quelques points de vigilance :

- Des **copies mal ou non anonymisées**. Seul le numéro du candidat doit être porté sur la copie.
- **Les copies ne doivent pas être scannées à la suite ni envoyées dans un seul et même fichier. Une copie = un fichier, nommé avec le numéro du candidat envoyé**
- Des envois sans la liste d'élèves ayant composé.
- Le non-respect des délais d'envoi.
- Le jury académique recommande donc aux établissements de suivre **impérativement les modalités de déroulement de l'épreuve qui vous sont adressées par mail** afin de faciliter l'organisation de ce concours.

LES ATTENDUS PÉDAGOGIQUES À TRAVAILLER :

En s'appuyant sur le règlement du concours et sur les observations des membres de la commission, le jury recommande d'entraîner les élèves plus particulièrement :

1 - Sur la construction de leur raisonnement :

- « Le jury n'a pas d'exigence spécifique portant sur une quelconque forme rédactionnelle »,

Cependant :

- « une **réflexion structurée et personnelle**, doit être construite par le candidat » et « **c'est à l'élève de déterminer précisément sa problématique** ».
- « Il ne s'agit **pas de faire travailler sur la « note de synthèse** ». De ce fait, le résultat attendu n'est absolument pas une reprise des idées de tous les documents proposés.
Il est à noter que beaucoup d'élèves n'ont proposé qu'une simple synthèse du corpus documentaire, sans structure.
- **La présentation des copies est essentielle** pour valoriser ce travail d'excellence. Il est donc important de séparer les parties en laissant une ligne. Les élèves doivent veiller également à soigner l'orthographe, la syntaxe et le registre du langage.

2 - Sur la mobilisation des concepts :

- La réflexion de l'élève **doit s'appuyer sur les informations du corpus documentaire** pour proposer **une analyse structurée qui fait le lien entre les informations relevées et les concepts économiques étudiés essentiellement en classe de 1^{ère} et début de Terminale**.

- Le jury a donc valorisé les élèves qui **ont su employer un vocabulaire économique à propos, faire preuve d'une réelle capacité de réflexion économique sur le sujet proposé et montrer une prise de recul personnelle.** Le sens critique exposé par certains candidats a permis de départager les candidats qui ont proposé d'excellentes productions.

Aussi, afin de mieux préparer vos élèves à cet exercice, le jury recommande de s'appuyer sur les sujets, corrigés et rapports de jury des sessions précédentes présents sur la page du CREG dédiée au concours et de la Banque de France.